

*Initiatives parlementaires***INITIATIVES PARLEMENTAIRES***[Traduction]***L'ENVIRONNEMENT****LES ÉVALUATIONS DE L'IMPACT**

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait exiger que l'on procède à une évaluation des risques environnementaux des navires et cargos qui demandent à mouiller parmi les îles du Golfe ou à moins de trois milles d'endroits de la côte qui sont fragiles sur le plan environnemental, et que l'on obtienne l'aval des collectivités concernées avant de les y autoriser.

... Monsieur le Président, en intervenant pour faire valoir le bien-fondé de ma motion, je voudrais m'arrêter sur trois points. Je vais procéder méthodiquement.

Les observations que je présente aujourd'hui portent avant tout sur le besoin de consulter la collectivité et sur la gestion responsable de notre environnement local. Je parlerai ensuite du processus d'évaluation environnementale. Enfin, je traiterai de l'ancrage de navires et de vraquiers à proximité des îles du Golfe.

Il y a deux ans, j'ai proposé que les îles du Golfe soient considérées comme ayant le statut de réserve de la biosphère. Bien qu'on le saisisse mal, le Programme de réserve de la biosphère de l'ONU comprend une méthode de planification et de gestion qui fait appel à la collaboration des intérêts publics et privés pour trouver des solutions efficaces aux problèmes que nous affrontons.

Tout au long de mon mandat à titre de députée de Saanich—Les Îles-du-Golfe, j'ai cherché des solutions aux problèmes concernant l'environnement et le développement des îles du Golfe. La motion que je parraine est une autre manifestation de mon inquiétude envers ces îles magnifiques.

Un rappel historique s'avérera peut-être utile. Sous l'ancien gouvernement néo-démocrate de la province, dirigé par mon collègue de Esquimalt—Juan de Fuca, la société Islands Trust a vu le jour. L'établissement de cette société résultait de la reconnaissance par le gouvernement provincial des qualités uniques des îles du Golfe, ces joyaux qui se trouvent entre la métropole de Vancouver et la grande île de Vancouver qui connaît une rapide expansion.

Islands Trust avait pour mandat de préserver et protéger ces îles. Vingt ans plus tard, la menace qui pèse sur ces îles est 100 fois plus grande. Ce ne sont pas seulement les îles mêmes qui sont menacées, mais aussi les voies de navigation qui les entourent.

J'insiste tout d'abord sur la nécessité de consulter la collectivité. Je voudrais rappeler comment une situation risque parfois de s'envenimer. Un électeur m'a rapporté aujourd'hui la conclusion plutôt malheureuse d'une situation qui durait depuis plus d'un mois au nord de l'île Pender.

Je note la présence du ministre des Communications. Il devrait peut-être prêter l'oreille à ce que je vais dire. Il s'agit de la société Cantel qui est passée au-dessus des responsables locaux de Islands Trust et qui a obtenu un permis de construction pour ériger une tour de transmission sur l'île Pender.

Le district régional de la capitale a accordé ce permis par erreur. En effet, on a reconnu que c'était une erreur. D'après ce qu'on me rapporte, le ministre des Communications, malgré les protestations des habitants de l'île, n'a ordonné aucune évaluation environnementale ni aucune consultation auprès de la société Islands Trust, de sorte qu'on n'a absolument pas tenu compte de la compétence de la société dans cette affaire.

• (1705)

Un résident de ma circonscription m'a dit qu'une licence avait été accordée à Rogers Cantel pour se servir de cette tour. Ce qui s'est passé est tout à fait contraire à ce que l'on attend du système. La société Islands Trust a le mandat de préserver et de protéger le District régional de la capitale. Elle a reconnu avoir délivré le permis de construction par erreur.

Malgré les protestations de nombreux insulaires et malgré mon intervention, le ministre des Communications a accordé une licence temporaire. Cette histoire ressemble beaucoup à celle de David et Goliath, sauf que dans ce cas-ci j'ai bien peur que Goliath l'emporte.

Nous savons que Rogers Cantel a de bons contacts que n'ont pas les résidents de l'île Pender Nord. La tour est érigée sur une colline qui fait partie de la ligne de séparation des eaux. L'eau est une ressource très rare et très précieuse sur les îles. Le chemin qui mène à la tour a été construit sans tenir compte des risques environnementaux. Aucune évaluation pertinente n'a été faite.